



FONDATION POUR LES
STRUCTURES D'ACCUEIL
EXTRAFAMILIAL

VILLARS-SUR-GLÂNE

Renseignements confidentiels pour la détermination des tarifs d'accueil 2019

Crèche Arc-en-Ciel Les Dauphins

nom : prénom :

adresse : localité :

n° téléphone : adresse mail :

nombre d'enfants à charge : nombre d'enfants placés :

A REMPLIR PAR L'EMPLOYEUR

CONCERNE SALAIRES 2019

L'employeur soussigné atteste que la personne susmentionnée

perçoit un salaire mensuel brut de fr.

13^{ème} salaire oui non

allocations familiales cantonales mensuelles: fr.

allocations familiales patronales mensuelles: fr.

gratification annuelle (autre que 13^{ème} salaire): fr.

autres indemnités mensuelles: fr.

(pour les salariés étrangers, indiquer le salaire mensuel brut sans les déductions d'impôts à la source)

Lieu et date : Timbre et signature de l'employeur :

A REMPLIR PAR LE PARENT SUSMENTIONNÉ

Etat civil :

marié(e) ou en partenariat enregistré divorcé(e)/séparé(e) célibataire veuf(ve)

union libre, mon compagnon (ma compagne) est le père (la mère) de l'enfant placé oui non*

Les personnes mariées, vivant en partenariat enregistré ou en union libre sont priées de nous retourner chacune un questionnaire pour la détermination des tarifs de garde, dûment rempli et complété par leur employeur respectif.

**Dans le cas d'un concubinage où l'un des concubins n'est pas le parent de l'enfant placé, le tarif est calculé sur le revenu des deux partenaires, si le couple reconnaît son concubinage ou si le concubinage dure depuis au moins 2 ans. Dans ce dernier cas, le compagnon (compagne) déclare ses revenus dès 2 ans de vie commune.*

Le parent soussigné déclare percevoir les revenus¹⁾ suivants :

allocations de chômage : fr. pension alimentaire : fr.

bourses d'études : fr. rentes ou autres : fr.

Le parent soussigné déclare verser une pension alimentaire¹⁾ de fr.

¹⁾ une copie de toutes les décisions doit être jointe au présent formulaire

Par sa signature, le parent atteste que les données susmentionnées sont exactes.

Lieu et date : Signature du parent